

Salon de l'ANALYSE TECHNIQUE

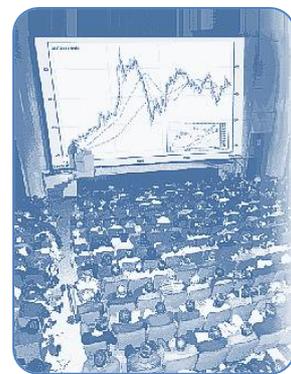
26^{ème} édition annuelle

ET

Salon du TRADING - Duels de Trading

19^{ème} édition annuelle

- A l'UIC-P Tour Eiffel Center : 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
- Vendredi 28 mars 2025 - Ouverture au public de 9h00 à 20h00



26^{ème} Edition annuelle (depuis mars 2000)

DOSSIER D'INSCRIPTION

A l'attention des Exposants
vendredi 28 mars 2025
UIC-P TOUR EIFFEL CENTER

- 5% si règlement total avant le 30 déc. 2024
+ 20% si règlement après le 22 fév. 2025

Avec le soutien de l'ensemble de nos partenaires Médias

ECORESEAU
BUSINESS

afate

LE FIGARO

zonebourse

Le nouvel
Economiste

Capital

TRADINGVIEW

Momentum
La Bourse par l'analyse technique

Broker-Forex.fr
Au service des traders actifs

TECHNICAL
ANALYSIS OF
STOCKS &
COMMODITIES

ADVFN

Investing.com

t2w

Organisation :

Agence IAT - 54, rue Santos-Dumont - 75015 PARIS

TEL : 01 40 56 09 24 -ou- 01 43 36 53 26

E-mail : andre.malpel@salonat.com

TARIFS STAND (Nu, Package ou Espace réduit)

> Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

- **Procédure tarifaire** : 50% à la réservation + Solde 1 mois avant le salon (avant 28 fév. 2025)
- **Réduction** : -5% pour règlement immédiat et total avant le 30 décembre 2024
- **Supplément** : +20% sur toutes nos produits et service = si règlement après le 22 fév. 2025

1 FORMULE > STAND NU (à aménager) :

> 6m² en 3x2 = 5.568 €HT (928€ ht /m² x 6m²)



Exemple Stand nu 9m² (3x3)
 *image non-contractuelle

> **Inclus dans ce prix (Stand nu)** : Emplacement seul et/ou avec cloisons blanches et moquette **bleue** (couleurs du salon AT), 3 Spots d'éclairage, Enseigne double face portant le nom de votre société et le n° de votre stand.

> **Egalement inclus dans ce prix (Stand nu)** : L'inscription de votre société dans le guide du visiteur et sur le site Internet du salon + 300 invitations + vos badges exposants (1 badge pour 1.5m² réservé) ainsi que le nettoyage quotidien du stand.

> **Ne sont pas inclus (= Stand nu)** : Ni votre mobilier, ni votre matériel informatique/ vidéo, ni les installations Internet, ni branchements Électriques (à commander en sus avec les bons de réservation dans le Dossier Technique), ni votre assurance Responsabilité Civile et sinistre (vol, incendie...) qui vous incombe entièrement **quel que soit la formule de stand choisie**.

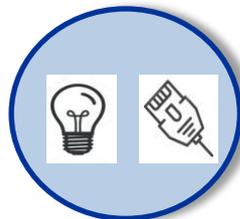
2 FORMULE > STAND PACKAGE TOUT INCLUS : Bulletin en page 4

> Stand 3x2 + Conférence Inclusive + Débat + Mobilier + Electricité + Internet = 8.612 €HT

> La formule "Package" reprend **toutes les prestations du stand "Nu" 6m²** (ci-dessus) **avec en plus** : du **Mobilier => 1 comptoir + 2 tabourets hauts + 1 table + 3 chaises**, + l'**Electricité : 2kW + l'Accès Internet : 1mbps min. + 1 heure de Conférence (salle 60 à 65 places) + Participation offerte au Débat "Stratégies Globales annuelles"** (Attention : le Bonus Débat est offert, uniquement si retour bulletin Stand signé avant le 15 janvier).



Exemple Stand nu 9m² (3x3)
 *image non-contractuelle



+ Electricité - ET - Internet +



Mobilier



+ 1 heure de Conférence + Participation offerte au Débat stratégies Globales

3 FORMULE > STAND ESPACE MINI - POINT INFO :

> Superficie de 1.5m² à 3m² (et options) = de 2.210 €HT à 3.976 €HT

> Espace "**POINT INFO**" superficie totale de : **1.50m²** (dim. = 1.50m x 1.00m) = **2.210 €HT**
 Cloisons blanches + 1 spot + Moquette **bleue** + 1 mange debout + 1 tabouret haut + Electricité 1Kw + Accès Internet 1 Mbps minimum
 (Attention Tarif : +20% après le 22.02.2025)



*Schéma non-contractuel

> Espace "**MINI**" superficie totale de : **3.00m²** (dim. = 1.50m x 2.00m de façade) = **3.976 €HT**
 Cloisons blanches + 2 spots + Moquette **bleue** + table rectangulaire + 2 chaises + Electricité 1Kw + Accès Internet 1 Mbps minimum

> **Option pour m² supplémentaire = x 928€ ht** (Attention Tarif : +20% après le 22.02.2025)



*Schéma non-contractuel



BULLETIN D'INSCRIPTION STAND NU
26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING
 Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

N° Stand souhaité (voir plan site web)	Surface totale En m ²	Prix du m ² > 928€ HT +20% après le 22 fév.	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
N° _____	_____ m ²	x 928€ ht/m ²	€ ht	€ ttc
➤ Bonus 2^{ème} Débat Offert (sous condit.) 1 – Si Superficie louée supérieure à 9m ² 2 – Si Bulletin signé avant le 30 déc.		" ... sujet 2 ^{ème} débat : à définir ..."		
Total à régler sans remise		Option à cocher si choisie <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc
Remise possible - 5% => Si Règlement total avant 30/12/2024			- € ht	- € ttc
Total à régler avec remise		Option à cocher si choisie <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc

CONDITIONS GENERALES

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde de toutes les factures doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans avoir à vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1.500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :



BULLETIN D'INSCRIPTION STAND PACKAGE
 26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING

Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

Libellé	PACKAGE « Stand clé en main » tout compris +20% après le 22 fév.	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
<ul style="list-style-type: none"> • Stand (2x3) = 6m² • Mobilier • Electricité + Internet • 1 heure conférence • 1 Débat (Bonus Package) 	<ul style="list-style-type: none"> • 6m² (panneaux, moquette, spots, enseigne) • 1 Bq Hôtesse + 2 tabourets + 1 table + 3 chaises • 2 Kw + 1 Mbps minimum • Salle 70 places • "Stratégies 2025" => Offert si signé avant 15 janv. 	Forfait package 8.612,00 € ht	Forfait package 10.334,45 € ttc
➤ Option superficie	• _____ m ² supplémentaire(s) x 928 € ht		
➤ Bonus avec stand 9m²	• 2 ^{ème} débat OFFERT = "... Sujet à définir ..." Offert si bulletin signé avant 30 mai		
Total à régler sans remise	Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc
Remise possible - 5% => Si Règlement total avant 30/12/2024		€ ht	€ ttc
Total à régler avec remise	Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc

CONDITIONS GENERALES

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1 500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- H) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- F) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :



BULLETIN D'INSCRIPTION STAND Mini -ou- Point Infos
26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING

Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

N° Stand souhaité (voir plan site web)	Surface en m ² cochez l'option choisie	Description – Détails	TOTAL € HT +20% après le 22 fév.	TOTAL € TTC (TVA 20%)
N° ____ 1.50 m ²	1.50 x 1.00 <input type="checkbox"/>	Cloisons blanches + 1 spot + Moquette bleue + 1 mange debout+ 1 tabouret haut + Electricité 1Kw + Internet 1 Mbps	2.210,00 € ht	2.652,00 € ttc
N° ____ 3.00 m ²	1.50 x 2.00 <input type="checkbox"/>	Cloisons blanches + 2 spots + Moquette bleue + 1 table rectangulaire + 2 chaises + Electricité 1Kw + Internet 1 Mbps	3.976,00 € ht	4.771,20 € ttc
➤ A partir de 3m ² : Option par m ² supplémentaire x 928 € ht			€ ht	€ ttc
Total à régler sans remise Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>			€ ht	€ ttc
Remise possible - 5% => Si Règlement total avant 30/12/2024			€ ht	€ ttc
Total à régler avec remise Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>			€ ht	€ ttc

CONDITIONS GENERALES

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1 500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :



BULLETIN D'INSCRIPTION CONFERENCES
 26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING

Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

TARIFS LOCATION (+20% après le 22.02.2025) :

Sont compris : Matériels vidéo/sono & Techniciens, ainsi que l'Insertion dans le programme de conférences

- **Salle 3 – Louis Armand** (voir plan) ➤ (300 places) : **4.638.00 € ht** / l'heure
- **Salle 2 – Friedrich List** (voir plan) ➤ (130 places) : **3.313.00 € ht** / l'heure
- **Salle 1 – G. Stephenson** (voir plan) ➤ (70 places) : **1 989.00 € ht** / l'heure
- **Salle 4 – n°203** (voir plan) ➤ (65 places) : **1 489.00 € ht** / l'heure
- **Salle 1 ou 4 - en Exclusivité Jour** ➤ (70 à 65 places) : **Tarif = (Salle 1 ou 4) x 6.5** (en conférences **only**)
- **Formule Labos ou Académies *** ➤ (70 à 65 places) : **9 276.00 € ht/** 4 x1h + 1 E-mailings+ fichier participants
- **Débat** (organisé par l'agence IAT) ➤ (300 places) : **1 989.00 € ht** / l'heure
- **Interviews – Espace interviews** ➤ (30 places) : **1 045.00 € ht** / la demi-heure

ESPACES	Horaires	Montant HT +20% après le 22 fév.	Montant TTC (TVA 20%)
⇒ Salle 3 (300 places)			
⇒ Salle 2 (110 places)			
⇒ Salle 1 (70 places)			
⇒ Salle 4 (65 places)			
⇒ Formule Labos* (4 conférences) ou Salle en Exclusivité		<i>Plus d'infos : Nous consulter</i>	
⇒ Débat – organisation IAT "Stratégies"			
⇒ Interviews (30 minutes)			
TOTAL			

Sous réserve d'obtenir l'accord du comité d'organisation, conformément aux conditions requises.

- **Veillez également noter la présence obligatoire de votre conférencier 1 heure avant le début de sa conférence**, afin de pouvoir régler avec lui, l'ensemble des détails techniques, faute de quoi, vous ne pourriez-vous prévaloir d'un défaut d'organisation.
- **Si vous désirez une configuration particulière**, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre demande, au moins 12 jours avant l'ouverture du salon, afin d'être en mesure de pouvoir répondre à votre attente.

- **Thème ou sujet** (descriptif) :
 - **Intervenant** :

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :

* **Formule Labos, Club ou Académies** (sur demande) : Formule privative, réservée à 1 seul exposant (par espace dédié de 50 ou 70 pers.), et composée d'un enchaînement de 4 ateliers de 60 min. chacun, sur un thème bien spécifique. Mise en avant marketing via 2 e-mailings (avec liens d'inscription), réseaux sociaux et programme visiteurs. Mise à disposition d'1 agent de sécurité et d'1 hôtesse pour l'accueil et la gestion des inscrits (listing en amont depuis votre site et directement sur le salon). **Remise du fichier des inscrits à l'issue.**



BULLETIN D'INSERTION PUBLICITAIRE – Catalogue Visiteurs (20.000 exemplaires)
26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING

Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 TELECOPIE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

CHOIX DE VOTRE INSERTION PUBLICITAIRE CATALOGUE VISITEURS (20 000 exemplaires distribués) +20% après le 22 fév.	Montant € HT
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en quatrième de couverture	2 880 € ht
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en deuxième de couverture	2.418 € ht
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en troisième de couverture	2.418 € ht
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 espace central "Programme des conférences"	2.109 € ht
<input type="checkbox"/> 1/2 page quadrichromie L190XH138 espace central "Programme des conférences"	1.247 € ht
<input type="checkbox"/> 1/4 page quadrichromie L90XH134 (à côté plan stands et/ou liste exposants)	1.018 € ht
<input type="checkbox"/> LOGO de votre société visible sur le plan des stands Taille correspondant au Stand réservé sur plan	618 € ht

Modalités et spécificités techniques à fournir :

Le Graphisme (PAO et Créa) reste à la charge du client au format spécifié.
 Remise des éléments par e-mail via un Fichier en PDF haute définition – **avec si possible 5 mm de fond perdu** au plus tard 1 mois environ avant l'ouverture de l'événement, soit **avant le 28 février 2025**.

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :



BULLETIN D'INSCRIPTION AFFICHE
 26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING

Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

AFFICHE Emplacement : Nous consulter ou directement sur le plan	Dimensions (2 options)	Tarif unitaire -5% avant le 15 déc. +20% après le 1 ^{er} mars	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement : " ---- " • Impression JET-TEX • Installation + Structure 	<ul style="list-style-type: none"> • En 1 x (6.00m x 2.40m) • En 2 x (3.00m x 2.40m) pour une superficie totale minimum de 14,00 m² 	4.038,50 ht	_____ HT	_____ TTC

Attention : Graphisme (PAO et Créa) non inclus ici. Ces derniers restent à la charge du client au format spécifié **avec 50 mm de fond perdu**. Si vous le souhaitez, la créa peut faire l'objet d'une demande et fact. indépendante. **Délai :** Remise des éléments graphiques par e-mail, en PDF Haute Déf. **1 mois avant le début de l'évènement.**

CONDITIONS GENERALES

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1 500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :



BULLETIN AUTRE VECTEURS DE COMMUNICATION
26^{ème} Salon de l'Analyse Technique -ET- 19^{ème} Salon du TRADING

Vendredi 28 mars 2025 – NewCap Event
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris
 > Attention Tarif : +20% après le 22 fév.

Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 NOM DU RESPONSABLE :
 E-MAIL :

A. DIFFUSION DOCUMENTS, FLYERS, SACS, GOODIES, OBJETS PUB (+20% après le 22 fév.)

- **Distribution de vos documents dans les allées du salon : durant 6 heures (vendredi)**
 2 de nos hôtesse circulent (Sauf Entrée et Guichet enregistrement) dans les **allées du salon, sorties des conférences, dans la file d'attente à l'extérieure du Salon dès 8h00**, afin d'y distribuer vos documents. Les hôtesse sont fournies par l'agence IAT et habillées distinctement (plusieurs couleurs au choix) avec un badge au nom de l'Exposant (Badge fourni par l'exposant).

TARIF DISTRIBUTION ALLEES du SALON (Entrée incluse)	HT	TTC
Distribution de vos Flyers et/ou Goodies (Hôtesse incluses)	2.365,00 €	

- **Distribution Goodies à l'Entrée et Accueil du salon à 100% des visiteurs, ainsi que sur les Espaces du Salon :**

- **Avantage 1** - Les Goodies Officiels sont utilisés par toute l'organisation, hôtesse, sécu et offerts aux conférenciers
- **Avantage 2** - Les Goodies Officiel portent le Logo, Slogan, Adresse et Infos divers de l'exposant

TARIF DISTRIBUTION GOODIES GUICHET D'ACCUEIL	HT	TTC
SACS Officiels + Logo (fournit par le client)	4.730,00 €	
STYLOS Officiels + Logo (fournit par le client)	1.731,00 €	
BLOCS-NOTES + Logo (fournit par le client)	1.731,00 €	

B. EMBLEMES pour KAKEMONOS et BANNIERES (+20% après le 22 fév.)

- **Mise en avant de vos Kakémonos au sein du salon : Différents emplacements stratégiques**

TARIF KAKEMONO dimensions : 80cmx2m	HT	TTC
TARIF 1 KAKEMONO	1.128,00 €	
TARIF 2 KAKEMONOS	1.862,50 €	
AFFICHAGE DIVERS : Tarif au m ² (nous consulter)	559,00 €	

C. E-MAILING intégré à notre Newsletter "Salon" (+20% après le 22 fév.)

- **Insertion encart 650 x 225 pixels dans Newsletter Salon adressée à nos +60 000 contacts**

TARIF DISTRIBUTION - UTILISATION	HT	TTC
1 passage	2 990.00 €	
3 passages (réduction -20%)	7 176.00 €	

D. EVENEMENT AU BAR DU SALON – ANNONCES/PRESENTATIONS PUB (+20% après le 22 fév.)

- **Mise à disposition du BAR – Rafraichissements offerts au public + Annonce dans Catalogue :**

TARIF	HT	TTC
Durée 30 min. (hors coûts des rafraichissements)	1 250.00 €	

BON DE COMMANDE	€ HT	€ TTC
TOTAL COMMANDE		

Date :
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
 Cachet de la société :